

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

N°14 Mai-juin 2019

# Le magazine

DOSSIER

**Le PLUi  
redessine  
l'avenir**

ACTUALITÉS

**En rando à  
Vieux-Vy-sur-Couesnon**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Chez Léonard  
fait table ouverte**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

# L'édito

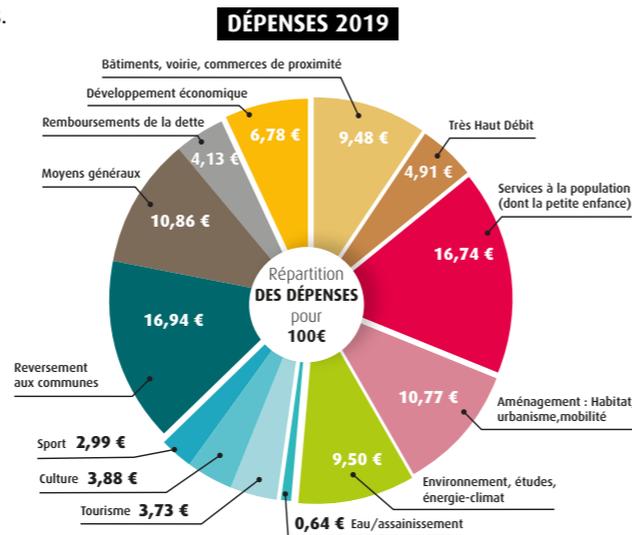
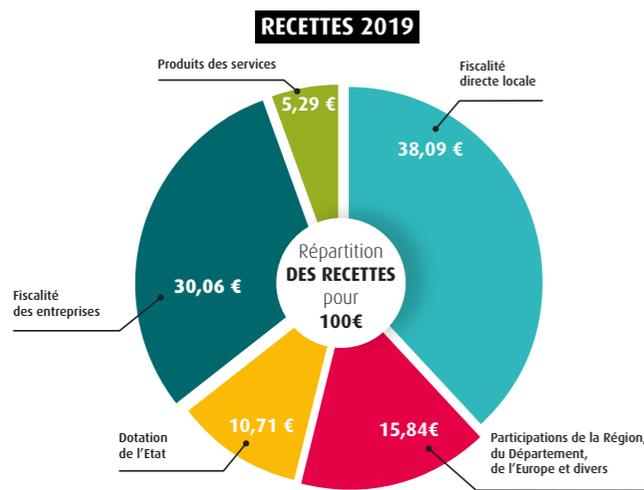
de Claude Jaouen  
Président du Val d'Ille-Aubigné

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été validé par les élus communautaires le 26 février 2019. Ceci marque une étape importante dans l'élaboration de ce document d'aménagement du territoire qui, au 1er janvier 2020, sera applicable sur les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné, en substitution des PLU communaux d'aujourd'hui. Ce document, dont vous trouverez une présentation dans ce magazine, traduit la volonté du projet de territoire engagé en transition écologique et énergétique, tout en préservant au maximum le foncier agricole. De mi-juin à mi-juillet, le projet de PLUi sera soumis à enquête publique. La validation finale du projet est prévue en fin d'année. Lors du dernier conseil communautaire, les élus de la Communauté de communes ont validé, à l'unanimité, un budget global de 27 millions d'euros pour l'année 2019. La situation financière de la collectivité est saine. Il a également été voté de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2019. Les deux graphiques ci-joints vous présentent, sur une base de 100€, les sources des recettes et les postes de dépenses.

Les reversements de solidarité aux communes et les services à la population (dont la petite enfance) représentent le tiers du total des dépenses du budget de la Communauté de communes. Les principales opérations du budget concernent les services petite enfance, les actions en matière d'environnement et d'énergies renouvelables, la poursuite du déploiement de la fibre optique du programme Bretagne Très Haut Débit, l'attractivité économique et l'emploi.

L'ensemble du budget traduit la volonté forte des élus d'une solidarité communautaire et d'une approche de cohérence d'aménagement du territoire au service de tous les habitants dans une programmation pluriannuelle du projet de territoire.

Claude Jaouen,  
Président du Val d'Ille-Aubigné,  
Maire de Melesse



## ← Aventuriers de la mobilité Véronique a testé le vélo à assistance électrique (VAE)



Macérienne, Véronique travaille à Saint-Grégoire. Pendant le mois des Aventuriers de la mobilité, elle a choisi le vélo à assistance électrique (VAE) pour ses trajets quotidiens.

Pour ses déplacements habituels domicile-travail, Véronique utilise principalement la voiture et - de temps en temps - le vélo. Elle s'est lancée dans l'expérience pour « tester un vélo à assistance électrique, comparer avec un vélo ordinaire l'aide apportée et la durée du trajet ». Les bouchons sur la voie express, matin et soir, l'ont aussi incitée à tenter l'expérience.

En vélo électrique, la cycliste met un peu plus de 20 minutes pour rejoindre son lieu de travail, à 9,5 km de distance. « J'aime la sensation d'évasion sur le chemin du retour, apprécie Véronique. Je ne mets pas

de temps supplémentaire pour m'habiller. On peut même utiliser le VAE avec beaucoup de vent ». Un bémol ? « Le manque de pistes cyclables, notamment sur la RD 637, regrette Véronique. Un rétroviseur et une sacoche seraient un plus ».

Aujourd'hui, Véronique utilise le service de location de VAE de la Communauté de communes. Elle a équipé sa bicyclette de sacoches, d'un rétroviseur et d'un système de flèches lumineuses directionnelles pour être visible des automobilistes. « J'utilise mon VAE quand la météo est clémente et j'en suis très satisfaite ».



## ✓ Fruitiers oubliés Le châtaignier

**Taille :** de 20 à 30 m.

**Ecorce :** de corce lisse et grise, puis brune et fissurée.

**Feuille :** longue de 20 cm, allongée et dentée, de couleur vert foncé - brillant dessus, plus clair dessous - puis jaune en automne.

**Fleur :** fleur mâle en longs chatons jaunes, fleur femelle petite et discrète, en juin-juillet.

**Fruit :** châtaigne comestible par 2 ou 3 dans une bogue épineuse s'ouvrant à maturité en octobre. Les variétés greffées portent en général un seul fruit dans la bogue : c'est le marron, très apprécié en pâtisserie, en cuisine ou grillé.

**Répartition :** présent dans la plupart des régions sauf en haute montagne. Il ne supporte pas les sols calcaires. Il apprécie la chaleur même si les jeunes châtaigniers préfèrent l'ombre.

**Exigence :** éviter les sols très humides et trop lourds

**Bois :** de grande qualité, utilisé en charpente, menuiserie et ébénisterie. On en fait des pieux très résistants. C'est un assez bon combustible, à réserver impérativement aux foyers fermés car il crépète.

**Maladies :** deux maladies ont entraîné le déclin de l'arbre au XX<sup>e</sup> siècle : la maladie de l'encre et le chancre de l'écorce.

## ← Mobilité Mobilité durable recherche projets citoyens

Le Val d'Ille-Aubigné relance un appel à projets citoyens sur le thème des mobilités durables, ouvert à tout groupe d'habitants ou association.



Vous avez une idée de projet pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle ? Des envies d'animations, de sensibilisation, de pédibus, de vélobus ou de réparation de vélos ? Partagez vos idées avant le 15 juin. Envoyez votre dossier de candidature à la Communauté de Communes. Le dossier est à télécharger sur [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr) ou sur demande par mail et téléphone. Pour être sélectionné, le projet devra démontrer sa « durabilité » : préserver l'environnement, être solidaire, s'appuyer sur la participation des habitants, etc.

Un prix de 500 € sera attribué aux lauréats, désignés début juillet, pour initier leur projet avec possibilité d'accompagnement technique si nécessaire.

► + infos : [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr) ; [mobilites@valdille-aubigne.fr](mailto:mobilites@valdille-aubigne.fr), tél : 02 99 69 86 86.





## Environnement Formez-vous à l'écorénovation

### Des visites de chantier "écomatériaux"

Venez découvrir deux chantiers de rénovation de maison avec des matériaux biosourcés, guidés par les propriétaires, les artisans et un conseiller de Pass'Réno.

► **Inscriptions**, tél. : 02 99 69 58 93.

À **Feins**, les propriétaires d'une maison de bourg en pierre du XIXème siècle ont réalisé une isolation en matériaux recyclés, remplacé les menuiseries, posé un poêle de masse et une VMC en bénéficiant de toutes les aides possibles localement.

☉ Samedi 25 mai, 9h-11h30, Feins

À **Melesse**, le propriétaire d'une bâtisse en terre du XVIIIème siècle a engagé sa rénovation totale avec des matériaux biosourcés et des solutions adaptés au bâti ancien, en autorénovation ou accompagné par des artisans spécialisés. La maison est en travaux : prévoyez des chaussures adaptées !

☉ Samedi 15 juin, 9h-11h30, Melesse

### Une formation à l'autonomie énergétique

Vous réfléchissez à la production d'énergie renouvelable à domicile ? Participez à une formation sur l'autonomie énergétique du 27 au 31 mai, au siège de la Communauté de communes, à Montreuil-le-Gast. Cette formation gratuite s'adresse à tout habitant(e) du territoire.

► + **infos et inscription** : soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr

### Une nouvelle OPAH pour trois ans

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a démarré en mars pour accompagner financièrement les projets de rénovation des propriétaires occupants et bailleurs, sous conditions de ressources. Le Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement du Territoire (CDHAT) est l'opérateur retenu pour aider les particuliers à monter leurs dossiers de subvention.

► + **infos** : Pass'Réno, tél. : 02 99 69 58 93.

## Environnement La biodiversité à la loupe

Dans le cadre du schéma de la trame verte et bleue, le Val d'Ille-Aubigné mène des travaux de restauration des milieux afin de préserver la biodiversité locale. Depuis deux ans, des travaux de restauration de plusieurs zones humides ont été réalisés à Vignoc, La Mézière, Langouët et Guipel pour défricher des zones marécageuses, ouvrir des prairies humides et créer des mares. Des suivis de la flore, des amphibiens et des odonates (libellules, demoiselles...) seront réalisés un an, deux ans et cinq ans après la fin des travaux pour mesurer leur impact sur la biodiversité sur la base du recensement effectué avant le début des travaux. L'acquisition d'un piège photographique permet d'effectuer des suivis réguliers de fréquentation des passages à faune aménagés.



## Culture Une convention pour la lecture publique

Judi 14 mars, les élus du Val d'Ille-Aubigné et du Conseil départemental ont signé une convention qui renforce l'accès des bibliothèques publiques du territoire aux services de la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine (MDIV). Cette coopération permettra notamment de développer les prêts de documents, les d'outils d'animation ainsi que la formation des bibliothécaires et des bénévoles. La Communauté de communes s'engage de son côté à mettre en réseau les bibliothèques pour améliorer le service.



En présence, notamment, de Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ; Béatrice Duguépéroux-Honoré, conseillère départementale, déléguée à la lecture publique ; Claude Jaouen, président du Val d'Ille-Aubigné ; Philippe Maubé, conseiller communautaire, délégué à la culture et les élus communautaires.

## Tourisme En rando à Vieux-Vy-sur-Couesnon



Le Val d'Ille-Aubigné compte 32 sentiers de randonnée. Soit 288 km d'itinéraires balisés, accessibles à pied, à vélo ou à cheval. Des fiches pratiques avec la trace IGN détaillée - à télécharger sur [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr) - précisent le kilométrage, le temps de parcours, la difficulté.

### Le sentier des carrières

Lieu : Vieux-Vy-sur-Couesnon  
Départ : terrain des sports  
Distance : 10 km  
Durée : 3h  
Dénivelé : +143m  
Balisage : jaune

Enfoncez-vous dans les vallées verdoyantes de Vieux-Vy-sur-Couesnon sur les chemins creux qui serpentent à travers bois, au bord des cours d'eau. Vous y croiserez le Couesnon mais aussi d'anciennes carrières et le château du Petit-Moulinet. Profitez des mines de Brais - à 500m de la boucle au niveau du lieu-dit Le Petit Moulinet - pour faire connaissance avec une histoire industrielle pas si lointaine. Le site à flanc de coteau offre une vue superbe sur le Couesnon, la Minette et le bourg de Vieux-Vy-sur-Couesnon.

### Le pas-à-pas

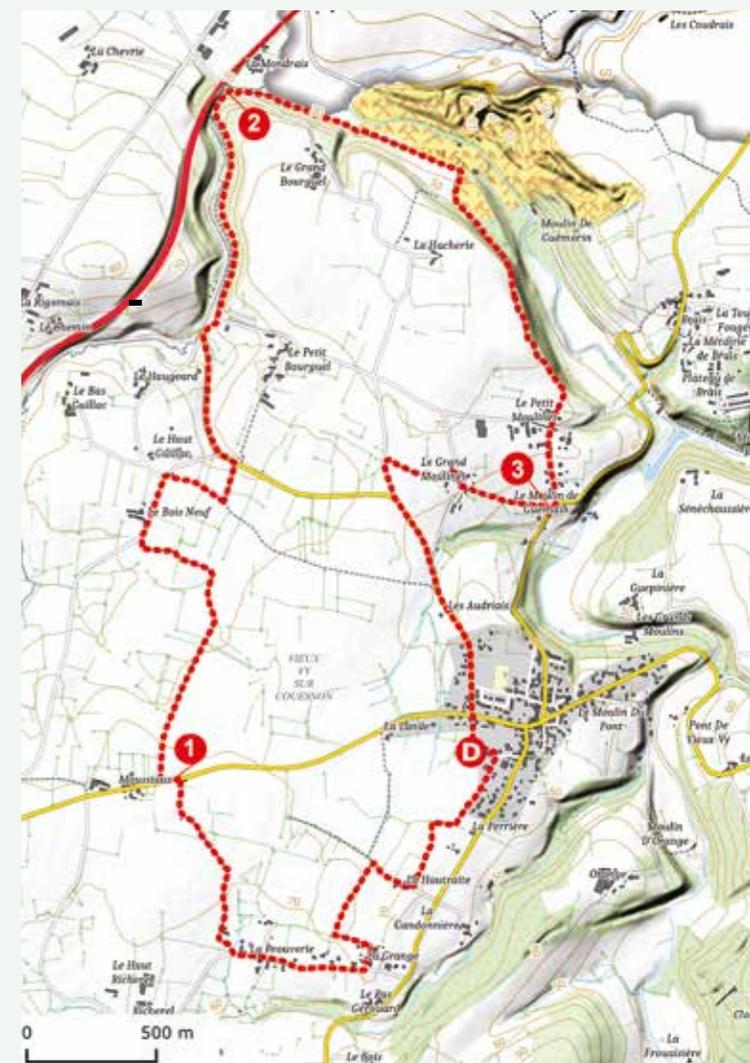
**D** Partez de la borne à l'extrémité sud-est du terrain des sports en direction du sud par l'allée aménagée. Puis prenez à gauche après le virage le chemin bordé d'arbres. Tournez à droite au village de la Hautraite. Après 200 m, suivez à gauche l'alignement de chênes et rejoignez la Grange. A la sortie du hameau, empruntez à droite la voie communale qui rallie la Pouvrierie. Dépassez la dernière longère et continuez sur la droite par le chemin agricole. Au bout, poursuivez le long des chênes pour atteindre le lieu-dit des Moussiaux et déboucher sur la route départementale.

**1** Virez à gauche puis à droite devant le transformateur électrique. Gardez ce cap jusqu'au Bois Neuf. Longez les habitations, tournez à droite au carrefour suivant. Après 200 m, quittez le chemin empierré par le sentier bocager situé à gauche. Débouchez sur une voie goudronnée. Prenez à gauche et marchez sur la route principale durant dix minutes jusqu'à l'intersection. Grimpez à droite sur quelques mètres puis pénétrez dans le bois. Longez le ruisseau des vallées d'Hervé pour arriver au croisement de la Mondrais.

**2** Remontez la route sur une dizaine de mètres et empruntez la sente qui borde le Couesnon. Conservez ce cap jusqu'au terrain de motocross. Contournez-le par la gauche et suivez le sentier forestier à son extrémité sud-est. Au Petit Moulinet, traversez la route, passez devant le château et ralliez la route départementale.

**3** Descendez la route sur 50 m puis virez à droite près du calvaire pour rejoindre le Grand Moulinet. Prenez la route qui passe entre les deux maisons puis tournez à gauche au niveau du pignon opposé de la longère. Abordez un calvaire et empruntez la route à gauche pour revenir au bourg. Coupez la route et regagnez le parking du terrain des sports.

► **Vieux-Vy-sur-Couesnon compte aussi un circuit VTT** (20 km, +341m D+). Fiche détaillée du circuit sur [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)



Retrouvez à chaque numéro une nouvelle idée de balade à réaliser seul, entre amis ou en famille.

← **Tourisme**

## Le domaine de Boulet, destination été

**A**u domaine de Boulet, la saison touristique s'ouvre avec l'installation de nouveaux hébergements insolites dont la «Caban'étape». Cette petite cabane en bois sur pilotis est équipée d'un couchage pour deux personnes, d'un espace pique-nique extérieur couvert et de coffres de rangement. Un concept innovant, simple et confortable à destination du tourisme itinérant et de court séjour. Deux huttes en bois pour deux personnes, équipées d'une kitchenette et d'une terrasse - les « Pods » - compléteront l'offre de petits hébergements.

À partir de mai, **les Ecogardes** garantiront comme l'an passé la surveillance du site, la sensibilisation à l'environnement et le respect de la réglementation. Du 1er juillet au 31 août (14h-19h, 7j/7), deux maîtres-nageurs de l'association Breizh sauvetage surveilleront la baignade.

**Au centre nautique**, les enfants pourront désormais fêter leur anniversaire de façon originale en mode « chasse au trésor ». Sans oublier les stages voile d'une semaine avec possibilité d'accueil en journée complète, à partir de 4 ans. Les plus grands pourront tester en groupe les deux paddles géants pour huit personnes.

► + **infos** : tél. : 02 99 69 70 69 ; contact@domaine-de-boulet.fr  
Camping ouvert jusqu'au 31 octobre.

La Coupe de Bretagne des clubs en miniji et VRC se déroulera sur l'étang de Boulet, les 25 et 26 mai. Cette régata qualificative pour le championnat de France Espoirs est ouverte à tous les pratiquants bretons sans limite d'âge ni de niveau.

► **Inscriptions** sur [www.cbzh2019.com](http://www.cbzh2019.com)

## Les Bords de l'Ille, le camping au naturel

Entre Rennes et Saint-Malo, offrez-vous une pause bucolique sur une aire naturelle de camping arborée, au bord du canal d'Ille-et-Rance et du chemin de Saint-Jacques-de Compostelle. Ouvert du 15 avril au 15 octobre, équipé de sanitaires avec douches chaudes, de tables de pique-nique et de box vélos, le site dispose de 24 emplacements pour séjourner en tente, en caravane ou en camping-car.

► **Réservation** à la mairie de Saint-Médard-sur-Ille du lundi au vendredi (8h30-12h) et le samedi (10h-12h).

Tél : 02 99 55 23 53 ; [mairie@saint-medard-sur-ille.fr](mailto:mairie@saint-medard-sur-ille.fr)



← **Culture**

## Les écoles de musique au son des Balkans

**L**es écoles de musique intercommunales Allegro et de l'Illet (EMI) ont choisi la musique des Balkans pour faire naître de nouveaux projets pédagogiques communs. Pour entamer ce projet, les élèves de l'EMI, les orchestres juniors et la fanfare de rue «Les Fan'Fars Bretons» apprennent les chants et les partitions du collectif Volkanik avec qui ils partageront la scène, samedi 11 mai, à 18h, à la salle Emeraude de Gahard. De son côté, Allegro invite Pak ! Orkestar en concert avec la participation des chorales enfants, de la fanfare de rue commune aux deux écoles, des élèves des classes d'éveil, de vents et de percussions. Rendez-vous samedi 25 mai, à 18h30, à la salle polyvalente de Melesse.

► + **infos** : [www.emi.asso.fr](http://www.emi.asso.fr) ; [www.ecole-allegro.fr](http://www.ecole-allegro.fr)

← **Petite enfance**

## Le Ripame en chiffres bilan 2018

- ➔ **331 assistants(e)s maternel(le)s agréé(e)s en 2017**
- ➔ **384 assistants(e)s maternel(le)s agréé(e)s en 2018**
- ➔ **127 participants** aux quatre temps forts (conférences, réunions d'information juridique...)
- ➔ **11 espaces jeux** fréquentés par **102 assistant(e)s maternel(le)s, 390 enfants et 81 familles.**
- ➔ **198 rendez-vous** lors des six permanences proposées à Melesse, La Mézière, Saint-Aubin-d'Aubigné et Sens-de-Bretagne.
- ➔ **4 sessions de formation** « sauveteur secouriste du travail » au bénéfice de 33 assistantes maternelles.

## Le contrat de travail des assistant(e)s maternel(le)s

La juriste Maëlle Arnaud anime deux conférences juridiques à destination des assistant(e)s maternel(le)s et des parents employeurs.

- ➔ 22 mai : « La rupture du contrat de travail ».
- ➔ 24 mai : « Le début du contrat de travail ».
- De 19h30 à 22h30 au siège de la Communauté de communes, à Montreuil-le-Gast. Sur inscription auprès du Ripame, tél : 02 23 22 21 87 ; [ripame@valdille-aubigne.fr](mailto:ripame@valdille-aubigne.fr)



**URBANISME**

## Le PLUi redessine l'avenir

**Le tout premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Val d'Ille-Aubigné fixera des règles d'aménagement applicables aux 19 communes du territoire. Un cadre obligatoire qui en préserve l'attractivité tout en favorisant la transition écologique.**

**N**e dites plus le « PLU ». En 2020, les plans locaux d'urbanisme des communes seront définitivement caducs. Ils seront officiellement remplacés par le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Et ça change quoi ? Sur la forme, pas grand-chose.

Le PLUi définira toujours sur un plan les zones urbaines existantes, à urbaniser, agricoles et naturelles. Il précisera toujours les droits à construire de chaque parcelle avec des contraintes précises sur la destination, la surface, la hauteur ou l'équipement des futurs bâtiments. Les opérations d'aménagement, les permis de construire et les déclarations préalables de travaux devront s'y conformer pour être acceptés. Mais que l'on habite Melesse ou Gahard, les règles de construction, de protection des espaces naturels ou agricoles seront les mêmes. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. « Regardez la Route du Meuble, à cheval sur plusieurs communes, très diverse dans ses formes et ses activités », cite en exemple Lucie Calvet, responsable du pôle aménagement et urbanisme. Le PLUi permet d'harmoniser les règles à l'échelle d'un grand bassin

de vie avec « un souci de cohérence et d'équilibre, tout en gardant des adaptations locales nécessaires ». Il est aussi l'expression d'un projet de territoire. « Il traduit en règles opposables des ambitions politiques en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et de protection de l'environnement. C'est un puissant

levier d'action publique ». En redessinant le paysage, le PLUi préfigure l'avenir.

### Trois ans de concertation

Depuis 2015, les habitants se sont exprimés à l'occasion de nombreux temps forts. Ils ont suivi des réunions publiques, des ateliers citoyens, des balades urbaines...





## 3 questions à PHILIPPE CŒUR-QUÊTIN

Vice-président en charge de l'urbanisme

### Pourquoi le PLUi est-il un sujet si important ?

Le PLUi redéfinit la nature du droit des sols à l'échelle de 19 communes. Il dit où et comment on peut construire. Que l'on soit agriculteur, chef d'entreprise, commerçant ou habitant, il impacte les projets professionnels et personnel de chacun.

Le PLUi est l'expression concrète d'une ambition politique. Il dessine l'avenir du territoire. Nous sommes donc tous concernés.

### Quelles sont ses orientations majeures ?

La préservation du domaine agricole et la protection de l'environnement, en particulier la trame verte et bleue, étaient nos priorités. Nous recentrons les zones constructibles en extension ou en renouvellement urbain pour ne pas grignoter le foncier et limiter les déplacements. Transformer une vieille grange en maison au milieu des champs sera davantage contraint.

N'ayons pas peur de faire de la « densité » pour revitaliser les centres-bourgs. Ce qui n'empêche pas de maintenir des possibilités d'extension pour nos zones d'activité économique.

### Faut-il craindre une « uniformisation » du territoire ?

Le PLUi s'appuie sur l'historique des PLU. Il répond à l'évolution de la réglementation, aux enjeux de la transition écologique. Mais il ne bouleverse pas l'existant.

Les orientations d'aménagement et de programmation ont été travaillées à l'échelle des communes pour répondre à leurs besoins spécifiques en termes d'environnement, d'habitat, de commerce... Le PLUi apporte de la cohérence dans la diversité. Le texte a été arrêté à l'unanimité moins une voix par les élus. C'est un signe.

« Avec une attention particulière pour la place de la nature en ville, la sauvegarde de la biodiversité et la défense du commerce de proximité ». Les agriculteurs se sont beaucoup mobilisés. Le Criporteur a fait le show sur les marchés.

Arrêté fin février par les élus du Val d'Ille-Aubigné, le projet de PLUi est désormais soumis à l'avis des personnes publiques associées à son élaboration. Il sera soumis à enquête publique courant juin pendant un mois minimum avant d'être définitivement approuvé en fin d'année. Début 2020, il aura force de loi. Sur le fond, le PLUi esquisse un modèle de développement vertueux qui porte les transitions énergétique et écologique, préserve le foncier agricole et les espaces naturels sans obérer le développement économique, porté par une forte croissance démographique.

### 48 000 habitants en 2032

En treize ans, la population du Val d'Ille-Aubigné devrait augmenter de 13 000 habitants (+1,8 % / an). Le PLUi libère 250 ha de foncier nécessaire à la construction de 350 logements par an pour les accueillir. « Toutes les communes prendront leur part. La production sera renforcée à Melesse, La Mézière, Montreuil-sur-Ille et Saint-Aubin-d'Aubigné, des communes structurantes en matière d'équipements et de services, notamment en renouvellement urbain pour préserver le foncier agricole ». Un quart des logements neufs prendra place dans les « dents creuses » et le bâti désaffecté existant.



Le PLUi maintient les extensions de certaines zones d'activité économique prévues dans les PLU, notamment aux abords de Saint-Aubin-d'Aubigné, La Mézière, Melesse, Andouillé-Neuville (Ecoparc) et la Route du meuble / Cap Malo. Mais d'autres secteurs réservés à cet effet repasseront en zone agricole non constructible. « Nous préférons cibler l'activité économique sur quelques sites majeurs à vocation plus spécialisée (commerce, industrie, tertiaire...), adossés à de petites zones artisanales existantes ». Dans les centres-bourgs, le PLUi fixe d'autres prescriptions pour maintenir la vitalité du commerce de proximité. Les commerces dits « courants » (boulangerie, boucherie...) devront s'y implanter de manière privilégiée. Le PLUi redéfinit les règles de stationnement, de changement de destination des cellules commerciales. « Une ancienne boulangerie ne pourra pas être transformée en appartement. Un commerçant qui s'installe sur la place de l'église n'aura plus l'obligation de créer des places de parking ».

### Un cadre de vie durable

En cohérence avec le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le PLUi place l'environnement et la transition écologique au centre de l'architecture réglementaire. Pour limiter l'impact inévitable de l'augmentation de la population, de nouvelles règles sont édictées. Les futurs bâtiments publics ? Ils devront afficher une performance thermique supé-

rieure de +20 % à +40 % à la réglementation actuelle (RT 2012). Les constructions de +500 m<sup>2</sup> ? Elles devront être obligatoirement équipées d'une source de production d'énergie renouvelable.



Le PLUi identifie plusieurs parcelles comme secteurs réservés au développement des énergies renouvelables, ouverts à l'initiative publique ou privée. Une carrière délaissée à Melesse, un ancien site de stockage de déchets inertes à Vignoc et un circuit d'autoécole à Saint-Aubin-d'Aubigné sont concernés. La ressource en eau et les haies bocagères font aussi l'objet d'une protection renforcée.

Démographie oblige, le PLUi autorise in fine l'urbanisation potentielle de 1 % de la surface de son territoire, limitée à des secteurs déjà passés au crible d'une évaluation d'impact environnementale - ce qui est nouveau. « Hier, on consommait 25 ha de foncier agricole par an pour construire 260 logements. Demain, ce sera 21 ha pour construire 350 logements ». La densité permet d'optimiser la gestion du foncier, en préservant les espaces naturels.

## Des règles plus vertes

### ÉNERGIE

Toute construction nouvelle d'une surface de plancher  $\geq 500$  m<sup>2</sup>, hors constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif, devra être équipée d'une source de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien, biogaz...) qui couvrira a minima 50 % de ses besoins en énergie primaire (chauffage, eau chaude sanitaire...).

### BOCAGE

Toutes les continuités écologiques de la trame verte et bleue sont classées en zone naturelle ou protégée. Ce qui inclut le linéaire bocager existant. Toute construction nouvelle dans ces zones sera interdite - sauf extension de bâtiment d'activité à vocation forestière ou piscicole.

Ces espaces boisés classés représentent 2 100 km de haies bocagères et 2 124 ha de boisement pour lesquels tout changement d'usage des sols sera proscrit - sauf compensation avec autorisation de la commune dans certains cas.

### EAU

Toute construction neuve devra être bâtie en retrait de 10 m minimum des rives d'un cours d'eau. Tout bâtiment  $\geq 100$  m<sup>2</sup> devra être équipé d'un système de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 300 litres - sauf dans les zones urbaines centrales.

### FONCIER PRÉSERVÉ

Le PLUi classe 94% du territoire communautaire en zone agricole ou naturelle. Il identifie un nombre restreint de secteurs constructibles à la campagne, une vingtaine de terrains, la plupart déjà bâtis. Très exactement 250 ha sont inscrits en zone d'urbanisation possible en extension urbaine (habitat, activités économiques, équipements...). Ce qui représente 1 % de la surface totale du Val d'Ille-Aubigné. Et surtout deux fois moins que les surfaces prévues dans les plans locaux d'urbanisme communaux, évaluées à 500 ha.



© Yves Bigot

## Ils font le territoire **Chez Léonard** fait table ouverte

**Le dernier commerce d'Andouillé-Neuville renaît en bar associatif. On y sert de la convivialité au comptoir, des spectacles sur scène. Une mine d'or pour la vie de village.**

Quand l'Andoléen a mis la clé sous la porte, les habitants d'Andouillé-Neuville ont pris peur. C'était en octobre 2017. Peur que la disparition du resto ouvrier annonce l'extinction définitive du commerce de proximité. Mais pas au point de baisser les bras... Aurore Gely-Pernot se souvient : « Nous étions un petit groupe d'amis, de parents d'élèves et d'habitants déjà très impliqués dans la vie associative. Nous voulions conserver un lieu de vie, d'échanges et de rencontres pour animer le village ». Une association se constitue pour candidater à la reprise du local, propriété de la Communauté de communes. Le projet séduit les élus. Le Val d'Ille-Aubigné vote une subvention de 6 000 € pour porter le bar sur les fonts baptismaux. Quinze mois après sa fermeture, remeublé grâce à Emmaüs, le Bon Coin et les dons

de particuliers, la boutique a réouvert avec un clin d'œil à Saint-Léonard, approuvé au forum des associations. « Son tombeau est le site touristique le plus connu alentour. Au moins, on saura nous situer ! ». Le soir de l'inauguration, 200 personnes ravies jouaient des coudes dans la grande salle. « Ce jour-là, on s'est dit qu'on avait bien fait de se lancer ».

### Auberge espagnole

Depuis janvier, Chez Léonard s'anime le week-end pour redonner du souffle à la vie de village. Le bar sert à boire. La petite épicerie dépanne en denrées non périssables. Le vendredi soir, à l'heure où le camion pizza s'installe sur le parking, on se pose à l'apéro entre copains sur de grandes tablées conviviales pendant que les enfants jouent dans un petit coin, bien garni en jeux de société.

Des rendez-vous réguliers se mettent en place : une soirée jeux, un club échecs et tarots, un café des lecteurs... Spacieux, pourvu d'une scène et d'éclairages, la salle accueille des concerts et des pièces de théâtre. Chez Léonard n'a pas prévu de faire restaurant. « La cuisine n'est pas aux normes. C'est aussi beaucoup d'organisa-

tion, justifie Aurore. Mais on fait venir un food truck quand on organise un événement ».

### Trente bénévoles

Au zinc et en coulisses, une trentaine de bénévoles s'active pour tenir le bar à flot, gérer les stocks et imaginer une programmation attractive. Enthousiastes, ils ont à l'esprit la réussite de La Cambuse, à Langouët. Le chiffre d'affaires dépasse déjà les prévisions. « Petit à petit, on voit arriver des gens qu'on ne connaît pas, se réjouit Aurore. Les aînés commencent à venir aussi. Ils commandent du pain le vendredi, repassent le dimanche matin ». Plusieurs associations ont établi leur QG au bistrot. Chez Léonard nourrit des envies d'atelier couture, de soirées langues et de vente de produits alimentaires en circuit court. Et même de coworking en semaine grâce à la fibre et au wifi. On est bien loin du tombeau.

► **Chez Léonard**, 5 rue d'Aubigné, Andouillé-Neuville. Ouvert vendredi (18h-22h), samedi (18h-22h) et dimanche (8h45-13h). Toute la programmation sur Facebook.

24 h avec...

## ... Avec le chantier d'insertion

Service public à part entière depuis 2012, le chantier d'insertion du Val d'Ille-Aubigné remet en selle les personnes éloignées de l'emploi, au contact des espaces verts et naturels.



**8h00** On embauche à Melesse. Un petit café pour bien commencer la journée avant d'enfiler la tenue. Les deux coordinateurs - Thomas Houssin et Donatien Guesdon - accueillent les huit salariés du chantier. Tous sont demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA ou reconnus travailleur handicapé, orientés par le CDAS, Pôle emploi ou la Mission locale. Titulaires d'un CDD d'insertion de 26 heures hebdo, ils sont employés comme agent d'entretien des espaces naturels pour une durée de 4 mois à 2 ans. « Pas forcément pour en faire leur métier », précise Thomas. Le chantier est une première marche vers le milieu ordinaire de travail.



**9h30** À Vignoc, les ouvriers installent une nouvelle passerelle en châtaignier pour enjamber un ruisseau. Long de 3,50 m, l'ouvrage a été fabriqué par leurs soins en atelier. L'aménagement des chemins de randonnée et d'espaces verts publics (plantation, tonte, élagage...), en priorité pour la communauté de communes, constitue le cœur d'activité du chantier.

**11h00** Au potager, le temps est venu de préparer la terre et les semis. Courgettes, tomates, radis... À Montreuil-le-Gast, le chantier cultive une parcelle de 1 000 m<sup>2</sup> en maraîchage biologique, prêtée par la commune. Les légumes approvisionnent l'épicerie solidaire du village. Aux beaux jours, les enfants de la crèche voisine viennent prendre une leçon de nature dans les allées.



**13h30** Au Point accueil emploi (PAE) de Saint-Aubin d'Aubigné, Murielle Carnet-Follen reçoit Corentin en entretien. Tous les quinze jours à minima, l'accompagnatrice sociale et sa collègue - Lilia Yazidi - font un point sur les projets individuels. Il est souvent question de stage en entreprise, de permis de conduire, de budget et d'addictions. Décrocher un contrat de travail ou une formation qualifiante à l'issue du chantier reste l'objectif. « Mais il faut déjà lever les freins liés à la mobilité, à la santé ou au logement pour y arriver. Ça prend plus ou moins de temps selon les difficultés de chacun ».



**16h00** À l'atelier, Thomas supervise la construction de trois hôtels à insectes géants qui seront disposés sur le sentier de la Vallée verte, à Guipel. « Le projet est un bon support pour se former à la menuiserie, au travail collectif et à l'autonomie ». La fabrication de mobilier en bois (bancs, tables, nichoirs...) est une autre activité importante du chantier avec la production de bois-bûche pour le chauffage des particuliers.

**17h00** Au téléphone avec l'éducateur sportif du Département, Donatien cale les derniers détails d'une prochaine sortie VTT en forêt de Corbière. Le chantier d'insertion de l'association Ille & Développement sera aussi du voyage. Avec les formations (bûcheronnage, premiers secours...), ces ateliers collectifs (numérique, image de soi...) sont des temps essentiels pour reprendre confiance, se relancer.



## Un « pass » pour le commerce et l'artisanat

**Vous êtes entrepreneur ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'investissement dans le cadre de votre développement ? Le Val d'Ille-Aubigné et la Région Bretagne s'associent pour vous aider à financer vos dépenses grâce au « Pass commerce et artisanat » via une subvention correspondant à 30 % des investissements éligibles, plafonnés à 25 000 € HT. Soit 7 500 € d'aide maximale.**

### Qui peut y prétendre ?

Pour les communes de La Mézière, Melesse, Montreuil-sur-Ille et Saint-Aubin d'Aubigné : toute entreprise commerciale indépendante située en centralité (périmètre défini dans le PLUi) et toute entreprise artisanale indépendante. Pour les autres communes : toute entreprise commerciale indépendante ou toute entreprise artisanale indépendante.

### Quels sont les critères ?

L'entreprise doit compter un maximum de sept salariés CDI équivalents temps plein (hors gérant/président) et avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1 M€ HT.

### Quelles sont les opérations éligibles ?

Création, reprise, modernisation, ou extension d'activité, travaux immobiliers (dont ceux liés à l'accessibilité et de mise aux normes), investissements en équipements mais aussi des prestations liées à la création de sites Internet ou visant à améliorer la visibilité sur le web (e-boutique...).

### Qui contacter ?

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès des chambres consulaires. Puis ils seront instruits par le Val d'Ille-Aubigné.

► **Pour les commerçants**, à la Chambre de commerce et d'industrie : Nathalie Chasserie, tél. : 02 99 74 37 10 ; nchasserie@ille-et-vilaine.cci.fr

► **Pour les artisans**, à la Chambre des métiers et de l'artisanat : Isabelle Andro, tél. : 02 99 65 32 34, iandro@cma-rennes.fr

► **Pour tout autre renseignement**, service développement économique du Val d'Ille-Aubigné, tél. : 02 99 69 86 01

## Comment achetez-vous ?

Les collectivités mettent en place des outils pour prendre en compte l'évolution des pratiques d'achat. Pour mieux les connaître, un questionnaire en ligne est proposé aux habitants du 15 avril au 15 mai 2019. Et vous, comment faites-vous vos courses ?

En circuit court, à distance ? Exprimez-vous !

► + **infos** : [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)

## Erratum « Ils font l'éco »

Nous annonçons dans le précédent numéro le déménagement prochain du garage automobile Vintage Repair Cars, actuellement établi à Montreuil-le-Gast. En réalité, l'opération est toujours au stade de projet à l'étude ; à ce jour, sans choix d'une nouvelle localisation.

## Un plan bio territorial en 2019

Déjà engagé dans le soutien à l'agriculture biologique et au développement des circuits courts, signataire du Programme local de l'agriculture du Pays de Rennes, le Val d'Ille-Aubigné lance un plan bio territorial en collaboration avec Agrobio35.

Un plan d'actions, élaboré avec tous les acteurs de la filière, sera présenté d'ici fin 2019 pour favoriser le développement de l'agriculture biologique de proximité et, de manière générale, d'une agriculture écologique, performante et mieux rémunérée.

► + **infos** : Soazig Rouillard, soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr, ou Chrystelle Ménard, chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr



David Duguépéroux

## Ils font l'éco À la glace, à la glace !

**Éleveur laitier à Gahard, David Duguépéroux est aussi producteur de glaces fermières bio. Une activité savoureuse qui rafraîchit le métier d'agriculteur.**

Mes voisins faisaient déjà du beurre, des yaourts... Il me restait la glace ! ».

### Douze parfums

Lié par contrat avec Lactalis, l'éleveur cède à l'entreprise agroalimentaire. Mais il en garde un peu - « l'équivalent de trois vaches » - pour brasser des pots de crème glacée et de sorbet. « Quand il fait chaud, je vends des glaces. Quand il pleut, mes bêtes ont de quoi manger. Je suis un agriculteur heureux ! ».

Ce petit pot de glace, caramel beurre salé, que vous dégusterez cet été sur la plage de l'étang de Boulet... Et bien sachez qu'il vient de chez vous ! Très exactement de Gahard où David Duguépéroux élève 70 vaches Montbéliarde au grand air sur cent hectares de prés verts. Electronicien de formation, un temps sous-officier de l'armée de l'air, l'éleveur a repris l'exploitation familiale en 2001. Sans trop tarder, l'agriculteur s'est converti au bio. « Pour retrouver de l'autonomie et de la valeur ajoutée, sans subir les fluctuations des cours ».



Pour coller aussi avec l'image de qualité des chambres d'hôtes de la ferme, tenues par son épouse et ses parents. « On ne passe pas au bio pour faire de l'industriel. Je cherchais une activité complémentaire.

Naturellement, David Duguépéroux s'est formé au métier, au tour de main et à des règles d'hygiène drastiques. À l'entrée de la ferme, il a monté son propre laboratoire, équipé de matériel performant pour produire en quantité, sans négliger la qualité. Le glacier réalise lui-même les préparations de ses douze recettes, secondé par un ouvrier pâtissier. Il y incorpore des purées de fruits surgelées, bio et sans sucre ajouté. Les machines tournent toute la nuit pour brasser délicatement la crème et les

arômes. Le résultat tient dans de jolis pots cartonnés au format individuel (110 ml) ou familial (600 ml) sous l'étiquette *Vivier des saveurs*.

### Une épicerie à la ferme

Prudent, David Duguépéroux ne place pas tous ses pots dans le même panier. Elu FNSEA à la Chambre d'agriculture, l'éleveur connaît trop les risques. Via le groupement de producteurs Manger Bio 35, une bonne partie se retrouve au menu des cantines des écoles, des collèges et des lycées d'Ille-et-Vilaine. Le reste garnit les congélateurs des épiceries bio, notamment Bioloïc à Melesse, les Biocoop de l'agglomération rennaise et au Domaine de Boulet. Encore plus court, il y a la petite épicerie de la ferme, ouverte en fin de semaine. Où l'on peut acheter de la glace mais aussi de la viande, des œufs, des fruits et des légumes frais. Grâce au bouche-à-oreille, le local ne désemplit pas. Dans son labo, le glacier phosphore encore : « Je travaille sur une recette enrichie en protéines et appauvrie en sucre pour les EHPAD. Une glace « technique » sur un marché de niche ». C'est bien connu, il n'y a pas d'âge pour se faire plaisir.

► **Le Vivier des saveurs**, ouvert vendredi (16h30-19h) et le samedi (10h-12h), les Viviers, Gahard ; levierdessaveurs@orange.fr

## L'actualité du CODEV



Ewa et François Guellet sont producteurs de fromages à St Aubin d'Aubigné et proposent de la vente directe.

Le Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné a mis en place un groupe de travail sur la thématique « agriculture et citoyenneté ». En concertation avec les producteurs locaux, celui-ci mène une réflexion sur les meilleurs moyens de développer les circuits courts et la vente directe.

Le Val d'Ille-Aubigné est un territoire riche en propositions pour les consommateurs, en attente. En recensant les agriculteurs et les actions existantes du territoire pour les valoriser, en imaginant des solutions pratiques qui faciliteraient la distribution,

souvent chronophage, le Codev souhaite faciliter les circuits courts..

### ► Vous souhaitez participer aux groupes de travail du CODEV ?

Contact : conseil-developpement@valdille-aubigne.fr ;

tél. : 02 99 55 53 36.

### ► Prochaine réunion plénière, ouverte à tous :

jeudi 16 mai, 20h, au Domaine de Boulet, à Feins.

## Un brin de lecture...

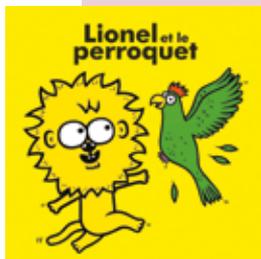
Une sélection de livres jeunesse des bibliothécaires du Val d'Ille-Aubigné



### Cache-cache surprise !

Cédric Ramadier, l'Ecole des loisirs, 2018

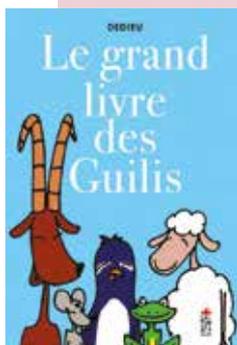
Il faut aider un petit cochon à trouver ses amis. A chaque page, nous découvrons un nouvel animal. Mais attention au loup ! Lui, on ne peut le voir que lorsqu'on retourne l'album. Un livre-jeu qui se manipule dans tous les sens.



### Lionel et le perroquet

Eric Veillé, Actes Sud, 2019

Lionel, le lionceau, est un sacré petit chenapan ! Pour son anniversaire, il a reçu un perroquet qui... ne parle pas. Il décide alors de lui apprendre tout un tas de mots que l'oiseau déforme... C'est drôle et un vrai plaisir de retrouver Lionel après « Lionel casse tout », « Lionel fait comme papa »...



### Le grand livre des Guilis

Thierry Dedieu, Saltimbanque, 2018

Un grand album tout en carton aux couleurs vives et colorées où l'enfant devient le héros de l'histoire. En chatouillant les poils du lion ou du loup, les plumes de la chouette, votre enfant sauvera des animaux en danger. Livre interactif à partager entre deux sessions de chatouilles !

## À vos agendas

### Dans vos bibliothèques – à réserver

#### « Camping interdit »

Avant les représentations du spectacle Camping interdit de Benoît Sicut, le Val d'Ille-Aubigné propose avec le Théâtre de Poche des ateliers parents-enfants. Rendez-vous dans les bibliothèques pour partager en duo avec votre enfant un temps autour de la cabane, des histoires et des jeux.

Saint-Aubin d'Aubigné, samedi 4 mai, 10h-12h. Résa : 02 99 55 52 04.

Vignoc, samedi 4 mai, 15h-17h. Résa : 02 99 69 82 37.

A partir de 4 ans, durée 2h, gratuit, 12 places.

#### La Chuchoterie

Le Val d'Ille-Aubigné et l'association Lillico vous donnent rendez-vous à la médiathèque de Melesse pour explorer la Chuchoterie, un espace consacré aux livres d'artistes où petits et grands déambulent librement à la découverte d'ouvrages surprenants.

12 et 13 juin en matinée + 11 juin de 19h00 à 20h30 la Chuchoterie s'ouvre aux adultes avec Alix Clerfeuille, médiatrice à Lillico. Résa : 02 99 69 86 89.

#### GAHARD Atelier création : Je crée mon imagier avec mon enfant, mercredi

15 mai, 16h-18h. **Spectacle-lecture** Balade des cinq sens avec Marion Dain, samedi 18 mai, 11h. **MONTREUIL-LE-GAST Rencontre** Les débuts de l'allaitement

et le portage de bébé avec Muriel Collard, association Tribu koala. Avec dessins animés pour + 3 ans, lecture, collage, jeux... Samedi 25 mai, 10h. **MELESSE Chat Pitres tome 2** par le théâtre de l'Echapée, samedi 18 mai, 10h30. EKKO par

Mze Shina, samedi 15 juin, 10h30. **SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ** Bébés lecteurs, mardis 28 mai et 11 juin, 9h30 ou 10h15, 11h. **SENS-DE-BRETAGNE** Croque-

Lecture, jeudi 23 mai, 9h30. **ANDOUILLE-NEUVILLE** Racontines, 24 mai, 14 juin et 5 juillet, 9h30 et 10h30. Contes et comptines en espagnol (0-7 ans), mercredi

15 mai, 16h30. **LA MÉZIÈRE Spectacle-lecture** avec Marion Dain, sur le thème de l'Afrique, samedi 29 juin, 10h30

► **Réservation** obligatoire auprès de chaque bibliothèque

Retrouvez toutes ces infos sur le blog [lecture.valdille-aubigne.fr](http://lecture.valdille-aubigne.fr) et sur [facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne/](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne/)

## Patrimoine - Un certain regard sur nos communes...

# La carte postale 1915 a trouvé deux familles d'accueil

**La famille du soldat Pierre-Marie Gentil - dont nous évoquons l'histoire dans le magazine de janvier/février - s'est manifestée pour compléter l'arbre généalogique de son ancêtre.**

C'est grâce à la perspicacité d'une habitante de Gahard que Jean-Pierre Gentil, habitant Rennes et âgé de 78 ans, a repris contact avec l'histoire de son grand-père, Pierre-Marie. Son cousin Maurice, 68 ans, domicilié à La Mézière, a fait de même.

La famille du Poilu compte aujourd'hui sept arrière-petits-enfants et sept arrière-arrière-petits-enfants !

Le 29 juin 1908, Pierre-Marie Gentil, charretier et terrassier, épousait Angéline Marie Touffet, ménagère et cultivatrice, à Saint-Aubin-d'Aubigné. De leur union naîtront trois enfants : Madeleine-Marie-Joseph Angéline (27/12/1908, Chevaigné), Pierre-Marie (23/05/1910, Chevaigné) et Maurice-Emile-Pierre (3/04/1913, Saint Germain-sur-Ille). Lesquels auront à leur tour trois descendants. Madeleine aura une fille, Françoise ; Pierre-Marie un fils, Jean-Pierre ; et Maurice un fils, Maurice lui-aussi.



Maurice et Jean-Pierre avec le portrait de Pierre Gentil, soldat au 102<sup>e</sup> de Ligne.

En mai 1915, le soldat Pierre-Marie était à Fougères en permission chez son frère Jean-Marie-Alexandre. Il y conviait sa femme Angéline Marie Touffet à venir le rejoindre. Trois cartes postales ont été conservées dans les archives familiales. L'une, datée du 10 octobre 1915, est signée de la main de Marie, la sœur du Poilu : « Il y a trois semaines que Pierre n'a pas écrit. On est bien en peine de ce qu'il devient. On s'attend à recevoir tous les jours de ses nouvelles » Une seconde missive est datée du 4 novembre : « Tu me dis que Pierre peut être prisonnier. Pour moi, il est prisonnier sans doute mais d'où il ne sortira jamais. S'il était vivant, ce serait un grand bonheur pour nous. Mais enfin le pauvre malheureux, s'il s'était mort comme il était avec nous, on aurait toujours le bonheur de savoir où qu'il est ». Pierre-Marie Gentil écrit le vendredi 24 septembre, la veille de sa mort : « Ce n'est pas aujourd'hui mais c'est demain que nous marchons pour savoir si nous aurons la Victoire car la grande bataille est engagée et tous les hommes sont décidés. Si ça ne réussit pas, c'est fini pour nous. Nous les aurons ».

Pierre-Marie a été porté disparu le 25 septembre 1915 à Auberive, en Haute-Marne. Ses trois enfants ont été adoptés comme pupilles de la Nation par jugement du tribunal de Rennes, le 5 novembre 1919. L'acte de décès a été transmis à la mairie de Saint-Germain-sur-Ille le 25 mars 1922. Son épouse Angéline élèvera seule ses trois enfants en confectionnant des chaussons à domicile pour le compte de l'entreprise Brionne, à Saint-Aubin-d'Aubigné, et en fauchant les blés à la faucille comme domestique de ferme. Elle décèdera en 1953.

Guy Castel et Lionel Henry, association Bas Champ.  
Merci à la famille Gentil pour sa contribution.



La famille Gentil au grand complet : Pierre et sa sœur Marie, au 1<sup>er</sup> plan ; Madeleine, Maurice et Pierre en compagnie de leur maman Angéline.

**Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à [communication@valdille-aubigne.fr](mailto:communication@valdille-aubigne.fr), nous les diffuserons dans les pages du magazine.**



Inscription gratuite et sans engagement  
jusqu'au 20 mai



# ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIES au VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Réalisez des économies sur le coût de l'électricité, du gaz,  
des pellets et des vélos à assistance électrique

Offre d'énergie renouvelable

[www.valdille-aubigne-energie.fr](http://www.valdille-aubigne-energie.fr)

info@valdille-aubigne-energie.fr  
02 30 96 02 40

